

Accompagner l'insertion sociale

REMETTRE L'EMPLOI AU CŒUR DES PARCOURS D'INSERTION



Le Conseil départemental, dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion (PDI), peut apporter une aide financière aux structures qui œuvrent en faveur de l'insertion. Découvrez ici l'appel à projets relatif au PDI 2022 qui précise les objectifs et les attentes du Département en matière d'accompagnement des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa) en logique de droits et devoirs.



©Shutterstock

Le Programme départemental d'insertion (PDI)

Le Programme Départemental d'insertion (PDI) définit la politique du Conseil départemental en matière d'insertion, d'accompagnement social et professionnel, en recensant les besoins et en programmant des actions d'insertion sur l'ensemble du territoire. Afin de proposer une réponse ciblée en direction des personnes allocataires du RSA et des personnes en parcours d'insertion, le Conseil départemental souhaite s'appuyer sur un large réseau d'associations et intégrer l'ensemble des acteurs publics et du monde économique.

① **À noter** : Les actions d'insertion recensées dans le PDI sont retenues à l'issue de l'appel à projets qui précise les priorités du Département et les projets susceptibles d'être soutenus.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

- Favoriser le retour à l'emploi durable
- Promouvoir la socialisation et l'autonomie
- Soutenir les actions permettant de lever les freins connexes à l'insertion
- Garantir un accompagnement renforcé adapté aux travailleurs indépendants

Favoriser le retour à l'emploi durable

—

Promouvoir la socialisation et l'autonomie

—

Soutenir les actions permettant de lever les freins connexes à l'insertion —

Garantir un accompagnement renforcé adapté aux travailleurs indépendants —

① Les actions d'insertion regroupées dans le PDI sont retenues à l'issue d'un appel à projets qui précise les priorités du Département et les projets susceptibles d'être soutenus. Lors des périodes d'ouverture de l'appel à projets, le document ainsi que le dossier de candidature sont accessibles sur cette page.



Suivez-nous

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)